

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Date : 9 NOVEMBRE 2017**

Année scolaire 2017/2018

Numéro de séance :

date de transmission de la convocation aux membres : 20 Octobre 2017

Président : M. Didier FERRE

Secrétaire de séance : M. PARRADO

Quorum : 15

Nombre de présents : 21

**ORDRE DU JOUR**

- ✓ Installation du conseil d'administration et des commissions
- ✓ Règlement intérieur du conseil d'administration
- ✓ Projet AS
- ✓ Rapport de la CHSCT
- ✓ Ventilation des IMP
- ✓ Point d'information des formations Greta dans le lycée
- ✓ Voyages scolaires
- ✓ Contrats et conventions
  - Convention UGAP
  - Convention groupement de commandes
  - Convention GIP Auvergne
  - Location des bâtiments démontables Greta (docs en attente)
- ✓ Admission en non -valeur lycée
- ✓ Admission en non-valeur greta
- ✓ DBM
- ✓ Questions diverses

**PRESENCE DU CONSEIL**  
Séance du jeudi 5 Novembre 2015

QUALITE		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P	A	E	Nom - Prénom	P	A	E
ADMINISTRATIO N	Chef d'établissement	FERRE Didier	X						
	Proviseur-adjoint	PARRADO Jean-François	X						
	Gestionnaire	VIDAL Lionel	X						
	Chef de travaux	MAYEUR Eric							
	C.P.E	POMARES Suzanne	X						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	CRESTA JACQUES			X				
		DELIEUX Suzanne			X				
	Commune siège	ANGLADE Joelle			X				
		REQUESENS Nicolas			X				
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	personnalité qualifié	démissionnaire							
	personnel d'enseignement	HAMZAoui Mohammed							
		DAFURRIELA Cécile							
		MOYA Christophe	X						
		LEBRUN France	X						
		FRANTZ Hélène	X						
		MAIZ Isabelle remplacée par	X				COSTE Evelyne		
		BRUZZY-TODD Sophie	X						
	personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	DOVAL Ouiza	X						
		CARBONNEL Sabine	X						
PICARD Stéphanie		X							
PARENTS D'ELEVES ET ELVES	Parents d'élèves	BERNARD Magali	X						
		TRUFFANDIER Karine	X						
		MICHEL Florent	X						
		ORTEGA Thierry	X						
		ORTEGA Delphine							
	Elèves	GAUTHIER Thibaut	X						
		GALLEGO Emilie	X						
		CEURTY Erwan	X						
		MOKHTARI Dounia	X						
		PERISSE Thomas	X						

Le quorum étant atteint (21 présents sur 29) la séance est ouverte à 18heures  
Le secrétariat est assuré par monsieur PARRADO, proviseur-adjoint

## **1. FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL**

### **Installation des différentes commissions**

La composition des commissions a fait l'objet d'une discussion dans les différents collèges, le document support est complété en assemblée par madame Carbonnel sur les propositions faites par les membres présents.

Concernant la commission permanente, les représentants SNETAA, FO manifestent un désaccord sur la répartition des sièges, monsieur le Proviseur prendra l'attache des services du rectorat afin de connaître la règle et l'appliquera en conséquence.

Monsieur le Proviseur fait lecture de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté

Le procès-verbal du précédent CA en date du 3 juillet est adopté.

Monsieur le Proviseur fait un point sur les élections et annonce les résultats obtenus par les différents collèges ainsi que les taux de participation.

### **Règlement intérieur du conseil d'administration**

Monsieur le Proviseur fait lecture du règlement intérieur et en rappelle son rôle.  
Monsieur Moya, enseignant représentant CGT-SNES-FSU-SUD demande qu'il soit possible d'avoir les documents de travail pour le CA en version papier plutôt que par mail.

Monsieur le Proviseur répond que l'on peut envisager de mettre une version papier disponible au secrétariat .

Monsieur Moya demande la mise à disposition d'une matrice pour la rédaction du procès-verbal.

Monsieur le Proviseur répond qu'il est d'accord.

Il est procédé au vote

Pour	Contre	Abstention
21	0	0

**Le règlement intérieur est voté à l'unanimité**

## 2- VIE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE

### Projet AS et EPS

Monsieur Andrieu, enseignant EPS a été invité afin de présenter les projets AS et EPS.

L'association sportive de la SGT est très dynamique, 20% des licenciés ont obtenu plusieurs qualifications au championnat de France.

Le pôle loisir ( parapente, escalade, raid..) et le pôle artistique (hip hop ..) ont une activité importante et sont très attractifs.

L'AS accueille aussi les non-pratiquants, et prend également en charge les débutants.

Cependant les activités proposées sont contraintes par les installations sportives.

Deux changements au niveau du fonctionnement

Le certificat médical n'est plus obligatoire.

Le conseil général participe à hauteur de 15€ sur l'obtention de la licence. Le coût de l'adhésion à l'AS est ainsi ramené à 10€ par élève.

Monsieur Andrieu souligne la qualité des intervenants, il informe les membres du conseil que les enseignants ainsi que les élèves de BTS peuvent participer aux activités de l'AS. Une section Tennis verra peut-être le jour s'il y a assez de demandes.

Questionnement sur l'utilisation des véhicules personnels des enseignants d'EPS pour les déplacements : cela génère-t-il un surcoût pour les enseignants

Monsieur Andrieu répond que les enseignants d'EPS doivent avoir un véhicule en bon état, avoir souscrit à une responsabilité civile, et le surcoût n'est pas problématique.

Monsieur le Proviseur demande s'il est nécessaire de retraiter le projet EPS au prochain CA, monsieur Ponnet enseignant de la section professionnelle n'ayant pu venir.

Monsieur Moya pense que cela serait utile.

Les enseignants représentants CGT-SNES-FSU-SUD ont déposé une question diverse sur la possibilité de relancer les collectivités pour la création d'un gymnase.

L'an dernier la région s'était engagée à revenir pour préciser le projet avec accord de principe de la mairie pour une prise en charge financière sur une partie du coût.

Monsieur le Proviseur répond que monsieur Celié de la région a été relancé en septembre et durant les congés de Toussaint, sans réponse.

Les membres du CA demandent qu'il soit possible d'inviter les représentants de la région au prochain CA afin de s'assurer de leur présence.

Monsieur Vidal, intendant évoque également le problème des vestiaires sous dimensionnés. Il ne faudra pas oublier de préciser à la Région ces deux problèmes.

Monsieur Andrieu dit en effet qu'il est important de prioriser la demande du gymnase et de l'obtenir à court terme

Les problèmes du gymnase sont : la vétusté, son état dégradé, sa non-conformité avec les nouveaux textes qui régissent l'enseignement de l'EPS.

Monsieur le Proviseur pense qu'il serait utile de convier aussi au prochain CA les représentants de la mairie qui sont co-financeurs du projet.

Les élèves demandent s'il est possible d'organiser un tournoi profs/élèves

Monsieur Moya répond que cela peut être envisageable mais plutôt en fin d'année.

Monsieur Andrieu pense qu'un tel tournoi devrait avoir lieu en extérieur.

### Rapport de la CHSCT

Les membres du conseil d'administration ont été destinataires du rapport de visite de la CHSCT en date du 30 mai 2017.

Monsieur le Proviseur rappelle les préconisations et ses deux points les plus importants :

- Les difficultés et risques psycho sociaux des personnels
- La fusion et la mise en place d'un projet pédagogique

Le 17 octobre s'est tenue la première réunion de la CHSCT et deux décisions importantes ont été prises :

- La mise en place d'un nouveau DUER dans lequel les risques psycho-sociaux seront pris en compte avec la création de 14 unités de travail et la nomination de 19 référents qui recenseront les problèmes à résoudre et qui seront traités en commissions de travail CHSCT. La prochaine réunion est prévue le 21 novembre.
- Le projet pédagogique de fusion : la fusion n'est que théorique, elle aurait dû être précédée par un projet pédagogique c'est pourquoi ce projet s'impose.

Les attentes de la direction sont :

La création d'un groupe de travail pour la réunification des locaux

La mise à plat des pôles professionnels et technologiques en pensant à la mutualisation des ateliers, il est important que le projet soit mené par les enseignants et agents.

Madame Frantz fait une remarque sur l'idée d'ouvrir la visite des ateliers aux professeurs de la section générale.

Regret du manque de publicité autour du MAF, il faudra aussi anticiper sur la communication des olympiades des métiers et penser au retour des infos papier (affichage, mots)...

Rappel des résultats par le proviseur qui souligne les efforts déjà réalisés par la direction. Comment augmenter cette réceptivité.

Mlle MOKHTARI, déléguée élève dit que les infos affichées ne passent pas.

Madame LEBRUN, enseignante déléguée CGT-SNES-SUD-FSU demande que les professeurs principaux fassent passer les messages auprès des élèves et émet une crainte sur les mutualisations.

Monsieur MAYEUR, directeur de la formation explique le concept du pôle de formation, il ne s'agit pas de faire des mélanges mais de privilégier les parcours.

La fusion doit aussi permettre de mutualiser les services des AED d'unifier les pratiques et les horaires avec la mise en place des futurs bureaux de la vie scolaire de la section professionnelle

Madame LEBRUN demande un retour sur les échanges de la réunion vie scolaire avec l'inspecteur de vie scolaire

Monsieur MOYA regrette que les membres de la CHSCT n'aient pas visité le gymnase.

Monsieur le Proviseur répond qu'ils n'en n'ont pas eu le temps.

### **Ventilation des IMP**

Monsieur le Proviseur fait un rappel des textes sur l'attribution des IMP et donne l'info sur le volant de 2017/2018 et la baisse successive de ces 3 dernières années. Monsieur le Proviseur rappelle les règles suivies par la direction pour l'attribution des IMP :

- IMP statutaires et ..... (EPS, informatique, labo et CVL)
- Heures restantes : relation lycée/entreprise, tutorat et soutien

Questions des élèves sur la nature des missions

Monsieur MOYA s'inquiète sur la baisse des IMP et demande qu'un courrier soit envoyé au rectorat. De plus pour lui la mission de soutien est problématique

Monsieur le Proviseur répond que c'est nécessaire pour assurer le soutien, le module de préparation aux examens.

Dimension légale ?

Il est ensuite procédé au vote

pour	contre	abstention
18	3	3

### **Point d'information des formations Greta dans le lycée.**

Monsieur MAYEUR, directeur de la formation prend la parole et fait la présentation des différentes formations du Greta qui se préparent dans le lycée.

Il présente son diaporama,

Madame FRANTZ, représentante des enseignants, liste nouvelles dynamiques se questionne sur le rayonnement du recrutement

Monsieur MAYEUR lui répond que le vivier provient du lycée Picasso

Madame FRANTZ demande qui finance ces formations

Madame CARBONNEL, représentante des personnels ATOSS répond que c'est la Région qui finance.

Madame FRANTZ demande ce qu'il en est pour les formations qui ne comptent qu'un seul stagiaire

Monsieur MAYEUR répond que cela est possible car les enseignements généraux sont mutualisés.

Monsieur le Proviseur remercie monsieur MAYEUR de la clarté de sa présentation, ces formations sont une possibilité de poursuite d'étude pour les lycéens de Picasso.

Le Greta permet de quasiment doubler la capacité d'accueil d'élèves de l'enseignement professionnel vers les BTS.

### 3. VIE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

#### - Projets de voyage

Monsieur VIDAL, intendant prend la parole et explique que le dossier voyage a été travaillé durant la réunion qui s'est tenue au mois de septembre. Il présente le tableau récapitulatif et informe que le voyage à Cancun a déjà été voté au CA précédent, son financement sera revu à la baisse grâce aux actions (opération papier cadeau..) et grâce à la gratuité des billets pour les accompagnateurs. Ces économies seront répercutées sur le coût pour les familles.

##### 1) Echange REYKJAVIK

Voyage organisé par madame Avellaneda, enseignante de SVT du 3 au 12 avril 2018 dans le cadre d'un échange avec le lycée Laugarvatn en Islande. Ce voyage concerne une classe de 1<sup>ère</sup> SSVT.

Le prix maximum demandé aux familles est de 540€, un financement est prévu avec la vente des photos de classe

pour	contre	abstention
21	0	0

*Voté à l'unanimité*

##### 2) Echange REQUENA

Voyage organisé par madame CARRION et monsieur MOYA du 6 au 13 mars 2018 dans le cadre d'un échange linguistique Histoire du Royaume des Rois de Majorque/Oenologie.

Ce voyage concerne 20 élèves des classes de 1<sup>ère</sup> MVA/MEI/SEN et 1<sup>ère</sup> G5/G9/G10 et Sti

Il reste à déterminer la date d'accueil des élèves espagnols

Le prix maximum demandé aux familles est de **285€**

pour	contre	abstention
21	0	0

*Voté à l'unanimité*

Monsieur MOYA regrette que la Région ne finance plus les voyages et regrette le manque d'aspect pédagogique dans les actions....

Madame FRANTZ souligne l'aspect positif de l'engagement des élèves dans le financement.

### 3) Voyage à PARIS

Voyage organisé par monsieur Firobind enseignant de lettres classiques du 13 au 17 mai 2018 dans le cadre de la remise du Prix Folio chez Gallimard, ce voyage concerne les élèves de 1<sup>ère</sup> G7 /latin et 2<sup>nde</sup> 15

Le prix maximum demandé aux familles est de **250€**

pour	contre	abstention
21	0	0

### 4) Voyage à MALAGA

Ce voyage est organisé par madame Verdier, enseignante d'espagnol, du 29 janvier 2018 au 3 février 2018 dans le cadre de « rencontre avec Picasso et découverte du Flamenco » Le prix maximum demandé aux familles est de 300€

pour	contre	abstention
21	0	0

Madame Frantz précise que ce voyage est en lien avec le projet « Picasso » mené depuis 1 an dans le lycée.

### 5) Echange Italie

Cet échange est organisé par madame Mourre, enseignante de maths du 5 au 11 mars 2018 avec la classe de 1<sup>ère</sup> euro math/anglais

Le prix maximum demandé aux familles est de 250 €

Madame FRANTZ s'interroge sur le financement par le

CVL d'un montant de 980€

Mesdames Lebrun et Frantz demandent pourquoi ne pas élargir le public pour les voyages en Italie.

pour	contre	abstention
8	1	11



#### 6) Voyage à TOLEDE

Ce voyage est organisé par monsieur Moya enseignant d'espagnol du 5 au 9 février 2018 dans le cadre d'un séjour linguistique. Ce voyage concerne les élèves de 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> Bac Pro et 2<sup>ème</sup> année de CAP

Le prix maximum demandé aux familles est de 250€

pour	contre	abstention
21	0	0

*Voté à l'unanimité*

Monsieur le Proviseur souligne l'engagement des enseignants qui permet aux élèves de la section professionnelle de participer aux voyages scolaires.

#### - CONTRATS ET CONVENTION

##### **Convention GIP Auvergne**

Monsieur MAYEUR présente la convention avec le GIP Auvergne. Il s'agit d'une convention de partenariat entre le lycée Pablo Picasso et le GIP Auvergne dans le cadre du dispositif « adaptation à l'emploi PSA pour les élèves préparant le baccalauréat des véhicules automobiles

Pour	Contre	Abstention
21	0	0

*Voté à l'unanimité*

Départ de monsieur MAYEUR : nombre de votants 20

##### Convention UGAP

Monsieur VIDAL explique qu'il s'agit d'une convention pour la mise à disposition d'un marché de fourniture et d'acheminement de gaz naturel sur le fondement d'accords-cadres à conclure par l'UGAP.

Il précise qu'il est souhaitable d'y souscrire

pour	contre	abstention
20	0	0

*Voté à l'unanimité*

### Convention groupement de commandes

Il s'agit d'une passation d'un accord cadre de fournitures de denrées alimentaires.  
M.PERISSE, élève élu demande pourquoi cette adhésion tardive  
Monsieur VIDAL répond que c'est pour des facilités de fonctionnement, un logiciel alternatif a été développé pour répondre aux pratiques du chef cuisinier, l'objectif n'est pas de passer au « tout bio » mais de reprendre une autonomie dans les commandes.

pour	contre	abstention
18	2	0

Départ d'un parent d'élève : nombre de votants :19

### Location des bâtiments démontables Greta

Madame LEBRUN demande le détail des bâtiments  
Il s'agit de 3 salles de classes, de 4 bureaux et d'un

Pour	Contre	Abstention
19	0	0

*Voté à l'unanimité*

Madame LEBRUN Demande où en est le projet sur les ferme portes  
Monsieur VIDAL répond que la commande est passée et que les travaux sont prévus les mercredis après-midis

### Admission en non-valeur Lycée Pablo Picasso

Après délibération le conseil d'administration autorise l'admission en non- valeur des créances non recouvrables pour un montant de 632.12€.  
Il s'agit de frais de demi-pension non payés par des familles insolubles ou introuvables.

pour	contre	abstention
19	0	0

### Admission en non valeur Greta

Après délibération le conseil d'administration autorise l'admission en non- valeur des créances non recouvrables pour un montant de 83.20€

pour	contre	abstention
19	0	0

### Décision modificative budgétaire

Monsieur Vidal, intendant demande au conseil d'administration d'approuver la DBM N° 16 qui va permettre l'affectation de 20800,00€ prélevés sur fond de roulement des services généraux à :

2000,00€ remplacement passerelle AMON

1300,00€ VPI pour salle 308

13000,00€ équipement carrosserie et chaudronnerie

4500,00 rideaux Bâtiment B

Pour	Contre	Abstention
18	1	0

### 5- QUESTIONS DIVERSES

Les représentants CGT-SNES-FSU SUD demandent que le règlement intérieur soit modifié.

Madame LEBRUN prendra contact avec monsieur Ferré pour mettre en place un groupe de travail destiné à élaborer durant l'année un nouveau règlement intérieur

La séance est levée à 20h40

Le Président

Le secrétaire de séance

D.FERRE

J.F PARRADO

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

<p>M. FERRE, Proviseur  MME FOSSE Valérie ou Mme SALDOU Céline ou M. PARRADO  M. VIDAL, Intendant  Mme POMARES  M. MAYEUR, Chef de Travaux</p>	
<p>Représentants du conseil Général  M. CRESTA Jacques  Mme DELIEUX Suzanne  Représentant Mairie  Mme ANGLADE Joëlle  M. REQUESENS Nicolas  Personnalité qualifiée  Néant</p>	
Enseignants	Suppléants
<p>M.HAMZAOUI MOHAMMED  MME DAFURRIELA CECILE  M.MOYA CHRISTOPHE  MME LEBRUN France  MME FRANTZ HELENE  MME MAIZ ISABELLE  MME BRUZZY-TODD SOPHIE</p>	<p>MME CROS EDITH  M. LORRE TANGUY  MME PAGES ANNE  M. RIBO NICOLAS  MME VERDIER NICOLE  MME COSTE EVELYNE  MME DEBURRE MARIE-PIERRE</p>
Parents d'élèves	suppléants
<p>MME BERNARD MAGALI  MME TRUFFANDIER KARIN  M. MICHEL FLORENT  M. ORTEGA THIERRY  MME ORTEGA DELPHINE</p>	<p>Mme MOLLERA MURIEL  MME DARNER MURIEL  MME FERNANDES CAROLE  MME MASSINES VERONIQUE  Mme VILAGINES LYCIA</p>
ATOS	suppléants
<p>MME DOVAL OUIZA  MME CARBONNEL SABINE  MME PICARD STEPHANIE</p>	<p>MME CHEREAU VIVIANE  MME CASTELVI ANNIE  MME POUSSIER HELENE</p>
ELEVES	Suppléants
<p>M. GAUTHIER THIBAUT TG2  MLLE GALLEGRO EMILIE TSTi2d3  M. CEURTY ERWANN 1PSEN  Mlle MOKHTARI DOUNIA 1PSEN  M.PERISSE THOMAS 1TS ECETH</p>	<p>MLLE THOUVENOT MANON TG2  M. CASSET TEDDY 1STi2d4  M. COSTE MANDY 2CMVA  M. GARSAVANOFF ALEXIS 1STi2d2  M. BONNEMAISON VALENTIN 1TSE</p>

COMMISSION HYGIENE SECURITE CONDITION DE TRAVAIL

**LISTE DES MEMBRES**

2017/2018

<p>M. FERRE, Proviseur  MME FOSSE Valérie ou Mme SALDOU Céline ou M.PARRADO  M. VIDAL, Intendant  Mme POMARES, CPE  M. MAYEUR, Chef de Travaux</p>	
<p>M. SANCHEZ Jean-Claude (ACMO)  M. ALBA David  Médecin scolaire - infirmières</p>	
Enseignants	Suppléants
<p>Mme PAGES ANNE  Mme DAFURIELLA CECILE</p>	<p>M. RIBO NICOLAS  MME BRUZY-TODD SOPHIE</p>
Parents d'élèves	suppléants
<p>M. ORTEGA THIERRY</p>	
ATOS	suppléants
<p>Mme PICARD STEPHANIE  MME POUSSIER HELENE</p>	<p>MME CHEREAU VIVIANE  MME DOVAL OUIZA</p>
ELEVES	Suppléants
<p>MLLE GALLEGO EMILIE TSTi2d3  M. GARSAVANOFF ALEXIS 1Sti2d2</p>	<p>M. CASSET TEDDY 1STi2d4  Mlle MOKHTARI DOUNIA 1PSEN</p>

COMMISSION PERMANENTE

**LISTE DES MEMBRES**

2017/2018

M. FERRE, Proviseur MME FOSSE ou Mme SALDOU, proviseur-adjoint Ou M. PARRADO M. VIDAL, Intendant	
Enseignants	Suppléants
MME FRANTZ HELENE	MME VERDIER NICOLE
M. HAMZAOUI MOHAMMED	MME DAFURIELLA CECILE
M. MOYA CHRISTOPHE	MME LEBRUN FRANCE
ATOSS	suppléants
MME DOVAL OUIZA	MME PICARD STEPHANIE
Parents d'élèves	Suppléants
M. MICHEL FLORENT	MME ORTEGA DELPHINE
MME BERNARD MAGALI	MME TRUFFANDIER KARIN
M. ORTEGA THIERRY	
1) ELEVES	Suppléants
MLLE MOKHTARI DOUNIA	M. PERISSE THOMAS
MLLE THEVENOT MANON	M. GAUTHIER THIBAUT

CONSEIL DE DISCIPLINE

**LISTE DES MEMBRES**

2017/2018

M. FERRE, Proviseur Mme FOSSE ou Mme SALDOU, proviseure-adjointe M. VIDAL, gestionnaire Mme JACQUET, CPE	
Enseignants	Suppléants
Mme CROS EDITH	MME DAFURRIELLA CECILE
MME LEBRUN FRANCE	M. MOYA CHRISTOPHE
MME VERDIER NICOLE	MME FRANTZ HELENE
MME BRUZZY-TODD SOPHIE	MME DEBURRE MARIE-PIERRE
ATOSS	suppléants
MME CARBONNEL SABINE	MME CASTELLVI ANNIE
2 Parents d'élèves	Suppléants
MME BERNARD MAGALI	MME TRUFFANDIER KARINE
Mme BERNARD Magali	
3 ELEVES	Suppléants
M. ABDELLAOUI MARWANNE TG6	MLLE SARITA MILKA 2PA2SP1
M. GOURBAULT SACHA 1PSEN	M. FERRER RAYAN 2 PA2SP1
M. HAMASOU AZZEDINE 2CRCI	M. DAROUSSI MOUNIR 1CMVA

# CONSEIL DE VIE LYCEENNE

## LISTE DES MEMBRES

2017 -2018

M. FERRE, Proviseur	
Mme SALDOU, Proviseur-Adjoint	
5 Enseignants	Suppléants
M. LORRE TANGUY	MME DAFURRIELA CECILE
MME LAULAN CHRISTINE	MME VERDIER NICOLE
MME MAIZ ISABELLE	M. COSTE EVELYNE
MME LEBRUN FRANCE	M. MOYA CHRISTOPHE
MME DEBURRE MARIE-PIERRE	MME BRUZZI-TODD SOPHIE
3 ATOSS	suppléants
Mme CASTELVI ANNIE	MME CARBONNEL SABINE
MME POUSSIER HELENE	MME PICARD STEPHANIE
MME CHEREAU VIVIANE	MME DOVAL OUIZA
Parents d'élèves	Suppléants
Mme BERNARD MAGALI	M. ORTEGA THIERRY
M. MICHEL FLORENT	
ELEVES	Suppléants
BONNEMAISON VALENTIN BTS SNEC	
BOULIER MAXIME 2PMEI	
MAUNIER BRIAN TG2	
CEURTY ERWANN 2PMV1	
CASSET TEDDY 1STi	
UTEZA FLORENTIN 205	
NANSANTY DAMIEN TG7	
GAUTHIER THIBAUT TG2	
THOUVENOT MANON TG2	
SEBHABOUI WAFI 2CPE	
COSTE MANDY 1CMVA	
GRAS CAMILLE 205	
GALLEGO EMILIE TSTI	
PERISSE THOMAS 1TSE ECETH	



## COMMISSION RESTAURATION

NOM	FONCTION
M. FERRE DIDIER	PROVISEUR
M. VIDAL LIONEL	INTENDANT
M. CAILLIS CHRISTOPHE	RESPONSABLE RESTAURATION
M. ORTEGA	PARENT D'ELEVE
M. MICHEL	PARENT D'ELEVE
Mlle MOKHTARI DOUNIA	ELEVE
M. GARSAVANOFF ALEXIS	ELEVE
M. MARCHAND JORDI	ELEVE
MME LEBRUN FRANCE	ENSEIGNANT
1 INFIRMIERE	
1 CPE	

## **REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le présent règlement intérieur a pour objet de préciser les conditions de fonctionnement du conseil d'administration et permettre à chacun de ses membres le plein exercice du rôle qui lui a été confié.

### **ARTICLE 1 – Cadre général**

Le conseil d'administration exerce toutes ses attributions dans le respect des lois et règlements fixant l'organisation administrative et financière des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement.

### **ARTICLE 2 - Convocations**

Hormis pour la première séance (désignation des membres du conseil de discipline), les membres suppléants ne sont convoqués qu'en cas d'empêchement momentané ou définitif du titulaire du siège, qui informe le chef d'établissement de son absence dès réception de sa convocation. Les membres suppléants pourront assister aux séances en tant qu'invités.

### **ARTICLE 3 - Ordre du jour**

Les questions diverses doivent être déposées par écrit au secrétariat du proviseur, au moins 48h avant la tenue du conseil. En cas d'urgence, tout point à traiter qui n'est pas connu au moment de l'envoi des convocations, peut être proposé en question diverse par le chef d'établissement et mis au vote avec l'accord à l'unanimité des membres du conseil si nécessaire.

### **ARTICLE 4 - Vote**

Une interruption de séance peut être demandée avant tout vote. Les avis émis et les décisions prises le sont sur la base de votes personnels. Le vote secret est de droit si un membre du conseil le demande. En cas de partage des voix, la décision revient au Président du conseil d'administration. Les personnes invitées n'ont pas voix délibérative.

### **ARTICLE 5 – Durée**

La durée des séances du conseil d'administration ne peut excéder 2,5 heures, questions diverses comprises

### **ARTICLE 6 – Obligation de discrétion**

Les membres du Conseil d'Administration sont astreints à l'obligation de discrétion pour tout ce qui a trait à la situation des personnels et aux cas individuels.

### **ARTICLE 7 - PV de séance**

Le procès-verbal de la séance retrace les échanges de vues et les résultats des votes. Les personnes intervenant dans le débat sont nommées dans le procès-verbal, et leur

fonction est indiquée. Ce procès-verbal est diffusé aux membres du conseil et publié sur le site après validation par le CA suivant.

## ARTICLE 8 – Modification du règlement

Après délibération, ces dispositions sont adoptées par le conseil d'administration en sa séance du 9 novembre 2017. Le présent règlement ne peut être modifié ou complété que dans la forme selon laquelle il a été établi.